

SOMMAIRE

● P. 1

- Editorial, par Pierre Jagoret.

● P. 2 à P. 4

- Les travaux : des choix pour 1981.

● P. 4

- Les vœux du maire au personnel communal.
- Le point sur les rues piétonnes.
- Noël des anciens.

● P. 5

- Saint-Elivet : un centre bien ancré dans le quartier.

● P. 6 et 7

- Plaidoyer pour nos églises.

● P. 8

- Le comité des fêtes : un sacré dynamisme.

● P. 9

- Amnesty International.

● P. 10

- Lannuon O Vevan : calendrier de janvier et février.

● P. 11

- Naissance d'un moto-club.
- Programmes de cinéma.

● P. 12

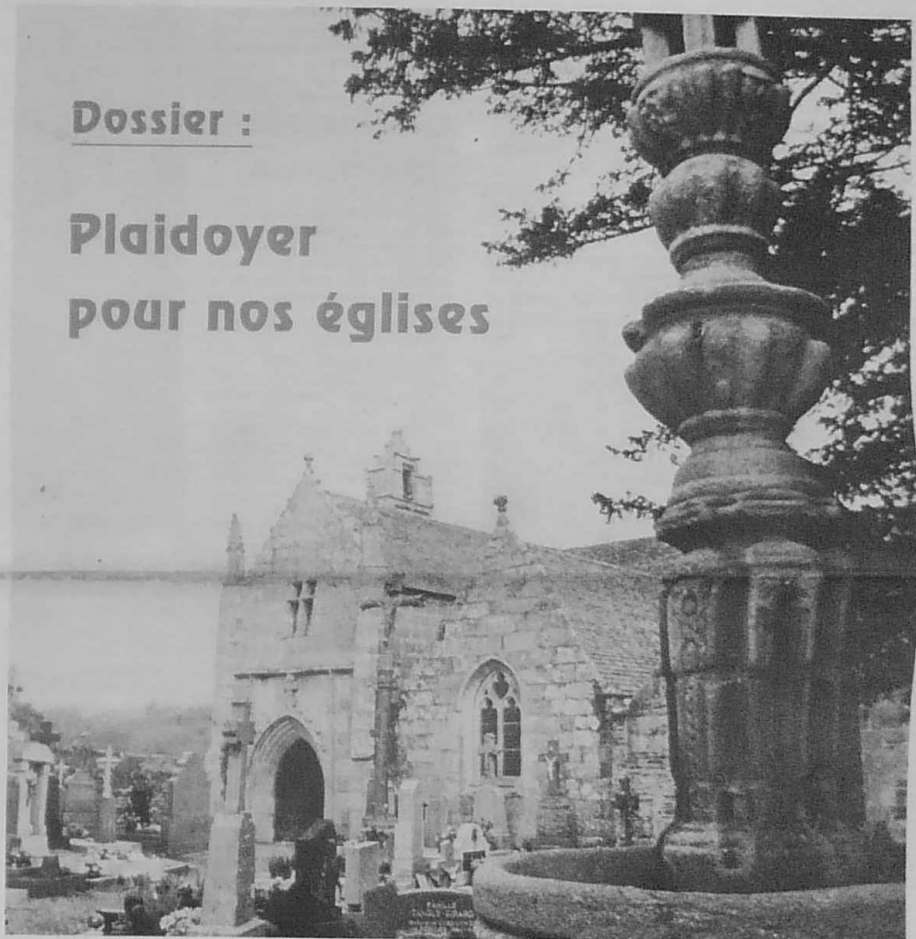
- Rétrospective 80.

INFORMATIONS Lannion

JOURNAL MUNICIPAL MENSUEL / JANVIER 1981 / N° 15

Dossier :

Plaidoyer pour nos églises



L'église de Loguivy, un des joyaux du patrimoine communal, a fière allure mais ce n'est qu'une apparence. A l'intérieur, la voûte se dégrade, le lambris a disparu par plaques entières. C'est un état de choses qui ne peut durer car le temps poursuit son œuvre destructrice

BONNE ANNEE BLOAVEZ MAD BONNE ANNEE

EDITORIAL

par Pierre Jagoret,
député-maire de Lannion

JANVIER : Début d'une nouvelle année. C'est le moment où l'on prend de bonnes résolutions, où l'on trace les grandes lignes de l'action à mener. Pour notre ville, la bonne résolution, c'est avant tout de serrer au plus près les dépenses communales. En effet, malgré la nécessité de faire beaucoup, nous nous refusons à alourdir encore le poids de la fiscalité supportée par les familles, et cela d'autant plus qu'elles devront déjà compenser la réduction des recettes fiscales provenant des entreprises et qui se trouvent amoindries par le ralentissement de l'activité économique, la réduction des effectifs, etc. Le détail des actions à mener dépendra du budget qui

sera voté dans quelques semaines et je ne saurais donc anticiper sur ces décisions. Je pense cependant pouvoir indiquer sans risque de me tromper que 1981 verra le début de la construction de l'école de Servel, réalisation que nous attendons depuis de nombreuses années.

J'espère que cette année, commencera également l'aménagement des jardins du couvent, et - mais c'est encore un espoir vague - le début du sauvetage du vieux collège.

Au moment du vote du budget primitif, j'aurai l'occasion, ainsi que mes adjoints, de revenir plus en détail sur notre plan de travail de 1981.

JANVIER : C'est aussi le moment des vœux de nouvelle année. Je me garderai bien de me dérober à cette coutume pleine

de chaleur et de cordialité, et qui, dans une petite collectivité comme la nôtre et où nous nous connaissons bien, permet au maire de s'adresser presque personnellement à chacun pour lui souhaiter une année 1981 pleine de bonheur, santé et prospérité. C'est aussi le moment de souhaiter un peu égoïstement que soient épargnées à notre ville les conséquences de l'aggravation de la situation économique, c'est-à-dire l'aggravation du chômage, des réductions d'honoraires, des fermetures d'entreprises.

Comment ne pas songer en ces périodes de fête au cruel cadeau de Noël des travailleurs de LMT : une brutale réduction d'horaires qui entraîne naturellement une importante réduction de leurs ressources ?

Comment oublier les centaines de Lannionnais, les milliers de Trégorrois en quête d'un travail ?

Comment ne pas songer aux jeunes se sentant refusés de plus en plus par une société qui paraît les juger inutiles ?

Comment ne pas souhaiter - et je le fais ardemment - que les échéances politiques de cette année voient l'avènement d'une autre politique qui fera fructifier nos richesses et avant tout le travail des hommes - la seule vraie richesse - au lieu de les stériliser ?

Il s'agit là bien sûr d'une décision relevant de chacun de nous, mais au-delà des habitudes, des préférences, des héritages culturels, il me semble que le vrai choix qu'il faudra faire sera celui-là.



Les travaux en 1981



par Jean Tazé, adjoint chargé des travaux

nation, mais par manque de moyens financiers.

Les subventions, quand elles sont obtenues, ne couvrent qu'une infime partie des dépenses, aussi, il faut pour financer les travaux, puiser dans les fonds libres de la commune, mais ceux-ci ne sont pas sans limites puisque d'eux dépendent les impôts locaux.

La réalisation des travaux est donc liée aux possibilités financières et il faut rester à ce point de vue, combiner la politique de développement financier de l'Etat et être responsable.

Nous appelons la population à nous soutenir pour que soient dotés à notre ville les moyens financiers conformes aux besoins de notre collectivité.

La commission des travaux

La commission des travaux est l'une des plus actives et l'une des plus suivies et on la comprendra aisément à la lecture des deux comptes rendus dont nous donnons ci-dessous l'essentiel.

Commission des travaux du 3 décembre 1980

Étaient présents : MM Jean Tazé, adjoint au maire, chargé des travaux ; Marcel Guizennec, adjoint au maire ; René Burel, président du conseil municipal ; Jean Le Cozannet, conseiller municipal spécial de Servil ; Yves Le Faucheur, adjoint spécial de Buhann ; René Guillou, conseiller municipal, membre de la commission ; Carlo Piccic, conseiller municipal, membre de la commission.

Absents excusés : MM Alain Gourou, adjoint au maire ; Pierre Allan, conseiller municipal, membre de la commission.

Assistent : MM Jean-Claude Collet, directeur des services techniques municipaux ; Hervé Le Gac, ingénieur subdivisionnaire.

M. des Accacias : Cette rue sera aménagée prochainement (revêtement superficiel) par le syndicat de vote, à l'aire de crochets.

M. en même temps, la cour arrière de l'ancien hôpital sera (prolongée) « marie route ».

En même temps, la cour arrière de l'ancien hôpital sera (prolongée) « marie route ».

Au budget additionnel figurent les opérations pour lesquelles l'aire de subvention interviendrait en cours d'année.

La commission connaît les besoins de la ville, ce qui est à commander à étudier ne pourra certainement pas être retenu dans sa totalité. Ce n'est ni par manque d'ambition, ni par manque d'im-



Un éclairage de site est envisagé pour le rue de Keraval.

La construction d'un garage (abri) à vélos sur les terrasses de l'ex-propriété Harouët.

Collecte sélective du verre : Les caissons sont estimés à 8.000 F.

Le garage à vélos est évalué à environ 30.000 F, mais avec possibilité de subvention auprès de la direction et des Sports (de l'ordre de 20 %). La participation de la ville serait de 90 % = 27.000 F.

La commission émet un avis défavorable à ces deux demandes.

Chocler de Loguivy : à la mise en branle des cloches, le chocler et une partie du pylône subissent un mouvement d'oscillation avec une amplitude de vingt centimètres environ. Il semble que ce phénomène ne soit pas très récent. De plus, on ne remarque pas de traces de fissuration dans le pylône. Aussi n'est-il pas nécessaire d'entreprendre le fonctionnement des cloches.

Remplacement de l'incendie à Pressac-Glas (estimé à 250.000 F).

Transformation du système d'alimentation en chaux.

Actuellement, la chaux arrive en sac.

Nouveau système : chaux fluide par citerne.

La proposition de la S.E.T.A.G. est retenue pour un montant de 200.000 F TTC (100.000 F par voie).

Visite de secteurs : Du 14 janvier au 26 mars, la commission visitera les secteurs de Buhann, Loguivy, Brélevenez, Servil, Lannion-vie.

Parking des Ursulines : Certains membres de la commission souhaiteraient une ouverture supplémentaire pour les véhicules par la propriété Nicollet, le projet est étudié avec un passage piéton.

Commission des travaux du 17 décembre 1980 :

Étaient présents : MM Alain Gourou, Jean Tazé, René Burel, Hyacinthe Le Prieux, Pierre Allan, René Guillou, Carlo Piccic.

Absents excusés : MM Le Faucheur, Le Cozannet.

Assistent : MM Jean-Claude Collet, directeur des services techniques municipaux ; Hervé Le Gac, ingénieur subdivisionnaire.

M. des Accacias : Cette rue sera aménagée prochainement (revêtement superficiel) par le syndicat de vote, à l'aire de crochets.

En même temps, la cour arrière de l'ancien hôpital sera (prolongée) « marie route ».

Au budget additionnel figurent les opérations pour lesquelles l'aire de subvention interviendrait en cours d'année.

La commission connaît les besoins de la ville, ce qui est à commander à étudier ne pourra certainement pas être retenu dans sa totalité. Ce n'est ni par manque d'ambition, ni par manque d'im-

TRAVAUX : Des choix devront être faits

BUDGET 1981 : Examen des propositions

Une première liste non exhaustive des propositions a été établie ; seul, un avis d'opportunité a été émis. Il est bien évident que des choix devront être faits... Tout ne peut être programmé.

Voire

Saint-Patrice Hôpital 800.000 F, plan de signalisation 250.000 F, signalisation horaire plans mentions 50.000 F, rue de Verdun 100.000 F, rue des Cordiers 50.000 F, rue de la Courrière 90.000 F, parking bourg de Servil 100.000 F, escaliers de Brélevenez 180.000 F, revêtement chaussée 200.000 F, rues Courtois, Collobert, Hannon, Théo Salicrup 300.000 F, trottoirs Chêch'Huet au CD Ranzouet 200.000 F, trottoirs de Kerbarth au bourg 180.000 F, rue du Hingard, rue de la Courrière 180.000 F, réseau EP, centre 600.000 F, revêtements bois accotements 270.000 F, signalisation village, 40.000 F, Brélevenez, VC 91, 2^e tranche 450.000 F, Buhann, Tour-et-Hod, 30.000 F, Loguivy route bourg à Croix-Blanche 300.000 F, Pénar-Voas, 85.000 F, Servil, Pors-an-Nav à Croix-Corcorne 270.000 F, trottoirs au Rhu 50.000 F, visibilité bourg Servil 35.000 F.

Urbanisme

Vieux collège, 600.000 F, colportage programmé, 250.000 F, atterrissage payant quai d'Agulhon, 130.000 F.

Espaces verts

Parc Sainte-Anne, 940.000 F, square de la poste, 300.000 F, espaces verts divers, 80.000 F.

Sports

Chauffage Park-Nevez, 30.000 F, vestiaires au Cross-Hent, 40.000 F, éclairage Park-Nevez, 100.000 F, plateau Loguivy, 60.000 F, plateau du Vinglois, 75.000 F, piscine Kerhann, 160.000 F, vestiaires local municipal à Park-Nevez, 20.000 F, carroux-lyuk, PMU, centre d'accueil (club-nouvel) au terrain de Park-Nevez.

Écoles et bâtiments divers

Ecole 1^{er} degré divers, 25.000 F, CES, 3^e D (Manscheff) 70.000 F, école PM Loguivy, mur encoche 50.000 F, cantine (pour parking) à local, 10.000 F, Breg-Liquette, 30.000 F, concours des Bâtements de France (90 %), 350.000 F, cantinière de Brélevenez (portail), 4.000 F, centre Jean Savidan, sécurisé, 45.000 F, local Coët Bieux, 30.000 F, école de Servil, 3.000.000 F.

Éclairage public

Impasse Paul Hénel et rue de Kerbarth (proposition au budget primitif 1981) pour action au budget primitif 1981.

Éclairage public

Impasse Paul Hénel et rue de Kerbarth (proposition au budget primitif 1981) pour action au budget primitif 1981.

Éclairage public

Impasse Paul Hénel et rue de Kerbarth (proposition au budget primitif 1981) pour action au budget primitif 1981.

Éclairage public

Impasse Paul Hénel et rue de Kerbarth (proposition au budget primitif 1981) pour action au budget primitif 1981.

Éclairage public

Impasse Paul Hénel et rue de Kerbarth (proposition au budget primitif 1981) pour action au budget primitif 1981.

Etablissements KERAUTO

Siège Social : 14, rue Ampère
S.P. 263
22004 Saint-Brieuc Cedex
Tél. 81 38 00
C.C.P. Rennes 304-26 U

Route de Guingamp
23300 Lannion
Tél. 81 29 34

Grossiste en fournitures générales pour automobiles, carrosseries et industries

Ateliers Electro Diesel Freins Service après vente Toutes installations modernes d'ateliers

adhérent **UG FA** adhérent **OSTAR AUTO-RADIOS**

S.L.B.M.

TOUS MATERIAUX

Salle d'expositions

Route de Perros - Lannion

37.44.79

Economies d'énergie, tout le monde en parle, nous vous aidons à les réaliser avec : **FEUTRE IBR - ROLLISOL CALIBEL**

Cofran LUBRIFIANTS

Notre représentant sur le département : **M. Bernard SYLVESTRE Les Landes - 22120 PLEDRAN Tél. 42 22 41**

ISOVER SAINT-GOBAIN



La mise en branle des cloches, le chocler et une partie du pylône subissent un mouvement d'oscillation avec une amplitude de vingt centimètres environ.

Il semble que ce phénomène ne soit pas très récent. De plus, on ne remarque pas de traces de fissuration dans le pylône. Aussi n'est-il pas nécessaire d'entreprendre le fonctionnement des cloches.

Remplacement de l'incendie à Pressac-Glas (estimé à 250.000 F).

Transformation du système d'alimentation en chaux.

Actuellement, la chaux arrive en sac.

Nouveau système : chaux fluide par citerne.

La proposition de la S.E.T.A.G. est retenue pour un montant de 200.000 F TTC (100.000 F par voie).

Visite de secteurs : Du 14 janvier au 26 mars, la commission visitera les secteurs de Buhann, Loguivy, Brélevenez, Servil, Lannion-vie.

Parking des Ursulines : Certains membres de la commission souhaiteraient une ouverture supplémentaire pour les véhicules par la propriété Nicollet, le projet est étudié avec un passage piéton.

Commission des travaux du 17 décembre 1980 :

Étaient présents : MM Alain Gourou, Jean Tazé, René Burel, Hyacinthe Le Prieux, Pierre Allan, René Guillou, Carlo Piccic.

Absents excusés : MM Le Faucheur, Le Cozannet.

Assistent : MM Jean-Claude Collet, directeur des services techniques municipaux ; Hervé Le Gac, ingénieur subdivisionnaire.

M. des Accacias : Cette rue sera aménagée prochainement (revêtement superficiel) par le syndicat de vote, à l'aire de crochets.

En même temps, la cour arrière de l'ancien hôpital sera (prolongée) « marie route ».

Au budget additionnel figurent les opérations pour lesquelles l'aire de subvention interviendrait en cours d'année.

Le Grand brico
 TOUT EST PLUS FACILE
 AVEC NOS CONSEILS
 SAINT-MARC - B.P. 218
 22303 LANNION
 Tél. 37.09.96

Jean LE HUÉROU
 HENVES
 22300 SERVEL-LANNION
 Téléphone: 37.42.76
Transports
Terrassements
Goudronnage

TREANTON
 37, ancienne route de Guingamp - LANNION
Quincaillerie générale
Bâtiment - Ameublement
Isolation
Outillage électrique portatif
Magasin OUVERT également
le samedi, de 8 h à 12 h

AGENCE ARMORICAIN J. THOMAS
 ACHATS - VENTES
 LOCATIONS
 Immobilier
 et Fonds de Commerce
 3, rue F. de La Motte
 22300 LANNION
 Tél. : (06) 37.47.24

maisons
 Pour tous renseignements à demander
 CONSTRUCTION MODERNE et ARMAÇON
 B.P. 41 - route de Baulien 22301 LANNION Tél. 37.58.49

TRANSPORTS TERRASSEMENTS DEBRUSSAILLAGE
 Eugène LE LAOUENAN
 Ty Bras
 FLOUBREZE
 22000 LANNION
 Tél. (06) 37.00.61

Transports Déménagements
 François CALLAREC
 Avenue des Héris La Gal
 22310 PERROS-LES-GRÈVES
 Tél. (06) 35.63.77 35.61.75

europcar
 Location de voitures
 et véhicules utilitaires
 16, avenue de Gambetta de Gueffray - 22300 LANNION
 Tél. (06) 36 52 17

entreprise de plâtrerie Planchais
 spécialiste - plâtre projection
 cloisons sèches
 carreaux de plâtre
 21, route de Perros
 Saint-Ouivy - Perros
 22700 PERROS-GUINEC
 Tél. 08 13 28 23

Les vœux du Maire au personnel communal

L'ensemble du conseil municipal et le personnel communal se sont retrouvés le samedi 17 janvier pour la traditionnelle cérémonie des vœux. De nombreuses personnalités de la région étaient présentes dans plusieurs clubs d'école de la zone intercommunale.

M. Jacques SOUBAILLÉ, secrétaire général de la mairie, a présenté les vœux au personnel communal et évoqué un certain nombre de problèmes d'actualité. M. Pierre JAGORET, son frère, avait répondu à ces questions et précisé l'action de la municipalité.

Déclaration de M. Jacques SOUBAILLÉ, secrétaire général

« Monsieur le Maire, je me permets de vous présenter, au nom de tout le personnel et en mon nom propre, mes meilleurs vœux pour 1981. Je souhaite particulièrement à Monsieur JAGORET, votre épouse, un succès qui se réalise, vous apporte la sérénité et vous soutienne pendant la fin de votre mandat. Je vous souhaite également une bonne année 1981. Une salutation égale est adressée à l'ensemble de vos honorables mandataires.

En 1977, la municipalité assumait le personnel de distribution, en fin de mandat (mars 1981). C'est une grande satisfaction de vous retrouver à votre poste. Cette allocation professionnelle est un symbole de reconnaissance, mais, à partir de cette année, elle disparaîtra.

L'engagement de Monsieur le Docteur MARIÉ a été pris d'office dès le 1^{er} janvier 1981. Une salutation égale est adressée à sa famille.

L'annonce de son départ de travail, l'année dernière de Loch Nou, car il s'agit d'une question qui n'est pas directement dans les discussions employeurs-salariés.

À Lannion, la municipalité a accepté le principe de 30 heures pour les agents. On dit que c'est un bon travail. Il faut savoir le préciser que cette heure, on ne parle l'impression d'un coup de feu, mais elle représente une véritable limitation de vos responsabilités professionnelles. Les agents ne sont pas réduits à l'état de simples exécutants. Ils ont une part à jouer dans la prise de décision. En effet, il est important de leur donner les connaissances et les qualités professionnelles des professionnels, et de leur permettre de prendre des initiatives. En effet, il est important de leur donner les connaissances et les qualités professionnelles des professionnels, et de leur permettre de prendre des initiatives. En effet, il est important de leur donner les connaissances et les qualités professionnelles des professionnels, et de leur permettre de prendre des initiatives.

« Les problèmes de charge de travail se posent dans certains services. Il nous faut également du côté de la réorganisation, une mise au point de nos modalités de travail. Les conditions de travail sont les meilleures que nous pouvons offrir. Une réduction du temps des horaires de travail permet de nous permettre de mieux connaître nos agents, et de mieux connaître nos agents.

Multiplication des heures de 30 heures impliquant la création de 10 emplois, soit un accroissement de la charge fiscale locale de 70 millions de centimes. Ce qui fait que la commune doit solliciter le vote des électeurs pour financer ces travaux.

« Le service des travaux publics, au sein du conseil municipal, est un service qui est très apprécié de la population. Il faut que les discussions employeurs-salariés soient satisfaisantes.

L'annonce de son départ de travail, l'année dernière de Loch Nou, car il s'agit d'une question qui n'est pas directement dans les discussions employeurs-salariés.

À Lannion, la municipalité a accepté le principe de 30 heures pour les agents. On dit que c'est un bon travail. Il faut savoir le préciser que cette heure, on ne parle l'impression d'un coup de feu, mais elle représente une véritable limitation de vos responsabilités professionnelles. Les agents ne sont pas réduits à l'état de simples exécutants. Ils ont une part à jouer dans la prise de décision. En effet, il est important de leur donner les connaissances et les qualités professionnelles des professionnels, et de leur permettre de prendre des initiatives.

« Les problèmes de charge de travail se posent dans certains services. Il nous faut également du côté de la réorganisation, une mise au point de nos modalités de travail. Les conditions de travail sont les meilleures que nous pouvons offrir. Une réduction du temps des horaires de travail permet de nous permettre de mieux connaître nos agents, et de mieux connaître nos agents.

Multiplication des heures de 30 heures impliquant la création de 10 emplois, soit un accroissement de la charge fiscale locale de 70 millions de centimes. Ce qui fait que la commune doit solliciter le vote des électeurs pour financer ces travaux.

Rues piétonnes

Travaux reportés à janvier 1982

Allegation de M. Pierre JAGORET, député-maire de Lannion

Cette annonce de planification de travaux de voirie pour les rues de Lannion, au sein du conseil municipal, est un service qui est très apprécié de la population. Il faut que les discussions employeurs-salariés soient satisfaisantes.

L'annonce de son départ de travail, l'année dernière de Loch Nou, car il s'agit d'une question qui n'est pas directement dans les discussions employeurs-salariés.

À Lannion, la municipalité a accepté le principe de 30 heures pour les agents. On dit que c'est un bon travail. Il faut savoir le préciser que cette heure, on ne parle l'impression d'un coup de feu, mais elle représente une véritable limitation de vos responsabilités professionnelles. Les agents ne sont pas réduits à l'état de simples exécutants. Ils ont une part à jouer dans la prise de décision. En effet, il est important de leur donner les connaissances et les qualités professionnelles des professionnels, et de leur permettre de prendre des initiatives.

Le centre d'accueil et de loisirs de Saint-Elivet

Bien ancré dans le quartier

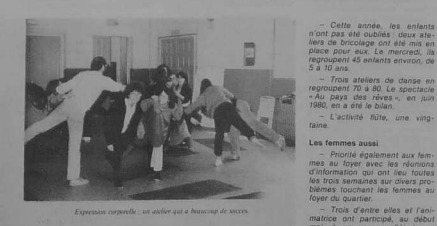
« Sa fonction d'accueil, le centre se veut ouverte sur le quartier, au sens large du terme. Le centre de loisirs est avant tout un support de l'animation de quartier et non pas une fin en soi.

Adolescents : ils ont leur local. Un effort important a été réalisé cette année pour permettre l'accueil des adolescents, pour ceux qui ne veulent pas aller au lycée, ou ceux qui ont des problèmes de comportement.

« Les activités menées au centre de loisirs sont avant tout une réponse à ce projet. Je voudrais que les jeunes aient une idée plus claire de ce qu'est le centre de loisirs et qu'ils ne voient pas seulement des murs mais qu'ils voient aussi les personnes qui travaillent au centre. Ce qu'il faut savoir, c'est que le projet a été mis en place et que le centre de loisirs est avant tout un support de l'animation de quartier et non pas une fin en soi.

« L'annonce de son départ de travail, l'année dernière de Loch Nou, car il s'agit d'une question qui n'est pas directement dans les discussions employeurs-salariés.

À Lannion, la municipalité a accepté le principe de 30 heures pour les agents. On dit que c'est un bon travail. Il faut savoir le préciser que cette heure, on ne parle l'impression d'un coup de feu, mais elle représente une véritable limitation de vos responsabilités professionnelles. Les agents ne sont pas réduits à l'état de simples exécutants. Ils ont une part à jouer dans la prise de décision. En effet, il est important de leur donner les connaissances et les qualités professionnelles des professionnels, et de leur permettre de prendre des initiatives.



peinture RAUB
 vitrerie
 miroiterie
 tous travaux d'entretien
 revêtements de sols
 tapis / GALERIE D'ART
 LANNION
 Route de Trébouren
 22000 LANNION
 Tél. 37.76.52
 VENTE AU PUBLIC
 J. Raub

TRAVAUX PUBLICS CARRIÈRES ENROBES HIELARY
 Société Manufactures Françaises
 Toute la signalisation routière
 Horizontale - Verticale
 17, rue d'Hauteville - PARIS (10^e) Tél. 772.00.18

PIERRES CASSEES BRAYILLONS SABLES MANTALLOT - 22450 La Roche-Derrien
LE YAOUANC Jean Pierre
 TRANSPORTS
 CARRIÈRES PONT-LOHOU
 Tél. Carrières (06) 35.39.03

CMR ROLLAND PHELAN
 Produits métallurgiques
 Quincaillerie générale
 Fournitures industrielles
 Chauffage central
 Sanitaires
 Electroménager
 Route de Perros-Guirec
 22304 LANNION cedex
 Tél. (06) 37.52.52

LE CRIQUET TABAC - PRESSE - LOTO
 M. Le Cozannet
 Librairie - Papeterie - Cadeaux
 Photochimie miniée
 22300 LANNION
 Débitaire PHOTO GELÉE N° 1 - Membres de la Distribution Photo

A. CADO librairie classique
 librairie générale
 fournitures scolaires
 15, rue des chapelliers
 Tél. 37.40.53
 22300 LANNION

ENTREPRISE GOARNISSON S.A.
 Travaux publics et privés
 CARRIÈRE DE DIVIDOU sur la C.D. 188
 près de LANNEMUR
 Vente et livraisons aux particuliers de tous matériaux de carrière
 Tél. (08) 88 09 72 - Avril 81 - (08) 82 14 88

Pour vos assurances, consultez un professionnel !
Paul DÉBORDÉS
 10, avenue E. Renan
 22300 LANNION
 Tél. 37.40.57

BOULANGERIE - PATISSERIE
Louis FAGNOU
 21, route de Perros
 22000 LANNION - Tél. 37.06.64

Le temps joue contre nous, contre le patrimoine qui se dégrade rapidement s'il n'est pas entretenu. On l'a vu pour le vieux collège. On risque de le voir pour l'église de Loguivy dont la charpente est dans un piteux état. Les travaux sont arrêtés depuis une dizaine d'années. On ne sait pourquoi et on ne connaît pas davantage les causes du mutisme ou du désintérêt porté à la question par l'architecte des Bâtiments de France, M. P. Monerie. Que ce soit pour Loguivy, Brélevé, Saint-Jean-du-Baly ou autres monuments de valeur architecturale incontestable, il semblerait que l'attitude du ministre de la Culture soit de classer les monuments... dans des tiroirs et de n'en retrouver ceux-ci que lorsqu'il y a vraiment danger. Il est parfois trop tard.



Les lambris de l'église de Loguivy à disparu par endroits, laissant le chœur libre à l'humidité qui poursuit ses ravages.

Lettre du 8 mai 1978 dans laquelle on rappelle, au cas où, la situation de Loguivy.

« Monsieur l'Architecte, Nous avons constaté que des travaux de déblaiement de la toiture de l'église de Brélevé, jusqu'à son niveau de projection des acrotères. Nous avons donc le honneur de vous demander de bien vouloir procéder, dans les meilleurs délais possibles, à la révision de cette notice en particulier au sujet des clochers.

Nous profitons de la présente pour vous rappeler, sans à titre strictement administratif, du 17 février dernier, les travaux de restauration prévus qui vous devez effectuer à l'église de Loguivy.

« Dans l'attente de votre réponse. »

Pas de réponse mais la promesse le 10 juillet 1978 du préfet des Côtes-du-Nord de subventionner la restauration de Saint-Jean-du-Baly qui en avait certes bien besoin.

Mais en attendant que les promesses se réalisent, les dégâts s'accroissent un peu partout, comme le signale M. l'abbé Minguy, curé-archiprêtre de Lannion, dans une lettre du 13 décembre 1978.

« Monsieur Tézé, Je m'excuse de vous importuner une nouvelle fois, mais j'attire à nouveau votre attention sur l'état de la toiture de la sacristie de l'église Saint-Jean-du-Baly.

Cette toiture abîmée dans le renouveau d'œuvre. Les bois qui s'exposent à la météo se déforment ou même se brisent. Le chœur s'écroule. Il y a plus grave : à Brélevé ? Nous disposons un court-traité provisoire par l'Etat de votre église de Loguivy et nous sommes responsables en cas d'accident.

Je vous prie de bien vouloir me faire connaître dans les meilleurs délais, la suite réservée à cette affaire pour nous permettre de nous occuper de son règlement.

Dans l'attente, je suis avec les mêmes vœux pour ce plan tout au mieux.

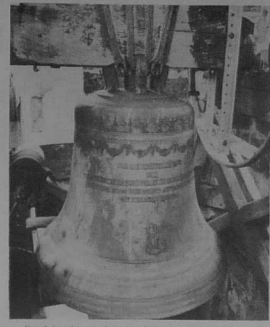
« En ce qui concerne la toiture de la sacristie de l'église de Loguivy, nous avons fait passer la note à M. l'architecte des Bâtiments de France à Lannion, le 24 septembre 1975. Nous attendons sa réponse. »

« Monsieur l'Architecte, J'ai l'honneur de vous indiquer que M. Monerie, architecte en chef des Monuments historiques et par conséquent, passera à l'église de Loguivy le vendredi 21 octobre 1978 vers 16 heures.

Sachant que vous avez un emploi du temps très chargé, je ne vous propose pas de nous y rencontrer d'autant plus que nous sommes en retard, et nous ne voudrions pas vous faire attendre. Pourriez-vous vouloir inviter cette chapelle au prochain programme subventionné, et solliciter dès à présent la participation financière de l'Etat et du département à ces travaux de restauration.

Dans l'attente de votre réponse. »

Mais pas de réponse. Au contraire, c'est au tour de M. Maritz de prendre la plume. Le ton est déjà plus sec, plus acide.



Les cloches rebâties au solive dans l'église de Brélevé. Des travaux sans subvention pour restaurer le bâtiment, mais ce n'est pas le mieux.

« Monsieur l'Architecte, Monsieur le curé de Saint-Jean-du-Baly me fait part de son inquiétude devant l'importance des infiltrations d'eau provenant de la toiture de la sacristie.

Je vous prie de bien vouloir examiner avec les services de votre service, la programmation de votre envoi pour les travaux à effectuer. Une note de votre service et de Brélevé et Saint-Jean-du-Baly me parviendrait.

« Pas de réponse, ainsi M. Tézé réintègre sa demande le 11 avril 1979.

« Le mutisme persiste au sujet de la programmation à venir et nous sommes en attente de votre réponse. Nous espérons que vous envisagerez pour les années à venir l'entretien de ces monuments et votre participation pour les travaux sur bâtiments classés restaurés de votre compétence.

« A cet effet, le délégué examine avec les services, la programmation de votre envoi pour les travaux à effectuer. Une note de votre service et de Brélevé et Saint-Jean-du-Baly me parviendrait.

« Pas de réponse, le 27 mars 1980, les services techniques municipaux répètent l'urgence des travaux à réaliser à Brélevé.

« Monsieur l'Architecte, J'attire votre attention sur l'état de la toiture de l'église de Brélevé, de nombreuses ardoises se détachent et, outre les infiltrations qui elles provoquent, leurs chutes représentent un réel danger pour les visiteurs.

Je souhaiterais que vous examiniez, le plus rapidement possible, la programmation d'une intervention sur votre édifice ainsi que, d'une manière générale, sur tous les autres bâtiments classés inscrits sur la commune.

Par ailleurs, je vous remercie de votre diligence et vous prie d'agréer, Monsieur l'Architecte, l'expression de mes sentiments très distingués.

« Oubliés, sous une réponse de Saint-Brieuc, quelques jours plus tard, le 10 avril.

« Monsieur de Maritz, J'ai l'honneur de vous adresser réception de vos lettres du 26 février et du 27 mars 1980 concernant l'état de la toiture de l'église de Brélevé.

Ceci a été signalé par mes soins à plusieurs reprises auprès du Conservateur régional des Monuments historiques et de l'architecte en chef des Monuments historiques, à ce jour de la lettre, M. Tézé adjoint aux travaux de la 10 avril.

« Monsieur l'Architecte, J'ai votre participation avec attention sur l'église de Loguivy dont l'état ne cesse de se détériorer. Les travaux menés jusqu'à présent ont été très insuffisants et un déblaiement partiel du type de celui qui est prévu à l'église Saint-Jean-du-Baly n'est pas viable.

« Je vous prie de bien vouloir examiner cette affaire de votre service, sachant que nous sommes en attente de votre réponse et que nous sommes responsables en cas d'accident.

« Monsieur l'Architecte, J'attire votre attention sur l'état de la toiture de l'église de Brélevé.

Lors d'une visite, j'ai pu constater que les poutres de bois qui constituent la charpente, sous l'effet de leur tassement, ont provoqué des infiltrations de l'eau dans la sacristie.

« Je vous prie de bien vouloir examiner cette affaire de votre service, sachant que nous sommes en attente de votre réponse et que nous sommes responsables en cas d'accident.

« Un nouvel architecte est nommé à Saint-Brieuc, M. A. de Saint-Jouan. Il écrit le 10 décembre dernier.

« Suite à votre lettre de 7 novembre 1980 concernant les besoins de charpente de l'église de Brélevé, je me suis rendu sur place.

Ce clocher construit trois siècles avant les travaux de charpente pour à restaurer ou à changer le beffroi le plus haut me semble trop faible pour la cloche qui s'y trouve.

« Vous pouvez demander un devis à des entreprises spécialisées pour ces

Un « trisite »
Jeu de ping-pong

On va pouvoir rigoler, par les entrées de la correspondance municipale, de la façon dont on considère notre patrimoine. La première lettre que nous ayons dans le dossier date de 1975.

Le 15 avril 1975, le conseil municipal, sous la présidence de M. Pierre Maritz.

« Vu, l'état de l'église de Loguivy en Lannion, classé monument historique, la nécessité d'effectuer dans les meilleurs délais certains travaux de réparation et notamment ceux concernant la toiture et le clocher ainsi que les lambris intérieurs, et l'urgence de procéder à la réparation de l'église de Loguivy soit inscrite au programme de restauration des Monuments historiques.

Pas de réponse. Ainsi écrit-on, à tort, à l'architecte des Bâtiments de France, à Saint-Brieuc, lettre du 18 juillet 1975.

« Monsieur l'Architecte, Je me permets de vous entretenir de nouveau des travaux de restauration envisagés dans la chapelle de Loguivy, vous êtes plus de 10 ans, mais nous n'avons rien obtenu, nous sommes toujours dans la même situation.

« Je me permets de vous entretenir de nouveau des travaux de restauration envisagés dans la chapelle de Loguivy, vous êtes plus de 10 ans, mais nous n'avons rien obtenu, nous sommes toujours dans la même situation.

« Je me permets de vous entretenir de nouveau des travaux de restauration envisagés dans la chapelle de Loguivy, vous êtes plus de 10 ans, mais nous n'avons rien obtenu, nous sommes toujours dans la même situation.

« Monsieur l'Architecte, Je me permets de vous entretenir de nouveau des travaux de restauration envisagés dans la chapelle de Loguivy, vous êtes plus de 10 ans, mais nous n'avons rien obtenu, nous sommes toujours dans la même situation.

« Je me permets de vous entretenir de nouveau des travaux de restauration envisagés dans la chapelle de Loguivy, vous êtes plus de 10 ans, mais nous n'avons rien obtenu, nous sommes toujours dans la même situation.

« Je me permets de vous entretenir de nouveau des travaux de restauration envisagés dans la chapelle de Loguivy, vous êtes plus de 10 ans, mais nous n'avons rien obtenu, nous sommes toujours dans la même situation.

« Monsieur l'Architecte, Je me permets de vous entretenir de nouveau des travaux de restauration envisagés dans la chapelle de Loguivy, vous êtes plus de 10 ans, mais nous n'avons rien obtenu, nous sommes toujours dans la même situation.

« Je me permets de vous entretenir de nouveau des travaux de restauration envisagés dans la chapelle de Loguivy, vous êtes plus de 10 ans, mais nous n'avons rien obtenu, nous sommes toujours dans la même situation.

« Je me permets de vous entretenir de nouveau des travaux de restauration envisagés dans la chapelle de Loguivy, vous êtes plus de 10 ans, mais nous n'avons rien obtenu, nous sommes toujours dans la même situation.

« Monsieur l'Architecte, Je me permets de vous entretenir de nouveau des travaux de restauration envisagés dans la chapelle de Loguivy, vous êtes plus de 10 ans, mais nous n'avons rien obtenu, nous sommes toujours dans la même situation.

« Je me permets de vous entretenir de nouveau des travaux de restauration envisagés dans la chapelle de Loguivy, vous êtes plus de 10 ans, mais nous n'avons rien obtenu, nous sommes toujours dans la même situation.

« Je me permets de vous entretenir de nouveau des travaux de restauration envisagés dans la chapelle de Loguivy, vous êtes plus de 10 ans, mais nous n'avons rien obtenu, nous sommes toujours dans la même situation.

« Monsieur l'Architecte, Je me permets de vous entretenir de nouveau des travaux de restauration envisagés dans la chapelle de Loguivy, vous êtes plus de 10 ans, mais nous n'avons rien obtenu, nous sommes toujours dans la même situation.

« Je me permets de vous entretenir de nouveau des travaux de restauration envisagés dans la chapelle de Loguivy, vous êtes plus de 10 ans, mais nous n'avons rien obtenu, nous sommes toujours dans la même situation.

« Je me permets de vous entretenir de nouveau des travaux de restauration envisagés dans la chapelle de Loguivy, vous êtes plus de 10 ans, mais nous n'avons rien obtenu, nous sommes toujours dans la même situation.

« Monsieur l'Architecte, Je me permets de vous entretenir de nouveau des travaux de restauration envisagés dans la chapelle de Loguivy, vous êtes plus de 10 ans, mais nous n'avons rien obtenu, nous sommes toujours dans la même situation.

« Je me permets de vous entretenir de nouveau des travaux de restauration envisagés dans la chapelle de Loguivy, vous êtes plus de 10 ans, mais nous n'avons rien obtenu, nous sommes toujours dans la même situation.

« Je me permets de vous entretenir de nouveau des travaux de restauration envisagés dans la chapelle de Loguivy, vous êtes plus de 10 ans, mais nous n'avons rien obtenu, nous sommes toujours dans la même situation.

« Monsieur l'Architecte, Je me permets de vous entretenir de nouveau des travaux de restauration envisagés dans la chapelle de Loguivy, vous êtes plus de 10 ans, mais nous n'avons rien obtenu, nous sommes toujours dans la même situation.

« Je me permets de vous entretenir de nouveau des travaux de restauration envisagés dans la chapelle de Loguivy, vous êtes plus de 10 ans, mais nous n'avons rien obtenu, nous sommes toujours dans la même situation.

« Je me permets de vous entretenir de nouveau des travaux de restauration envisagés dans la chapelle de Loguivy, vous êtes plus de 10 ans, mais nous n'avons rien obtenu, nous sommes toujours dans la même situation.

« Monsieur l'Architecte, Je me permets de vous entretenir de nouveau des travaux de restauration envisagés dans la chapelle de Loguivy, vous êtes plus de 10 ans, mais nous n'avons rien obtenu, nous sommes toujours dans la même situation.

« Je me permets de vous entretenir de nouveau des travaux de restauration envisagés dans la chapelle de Loguivy, vous êtes plus de 10 ans, mais nous n'avons rien obtenu, nous sommes toujours dans la même situation.

« Je me permets de vous entretenir de nouveau des travaux de restauration envisagés dans la chapelle de Loguivy, vous êtes plus de 10 ans, mais nous n'avons rien obtenu, nous sommes toujours dans la même situation.

« Monsieur l'Architecte, Je me permets de vous entretenir de nouveau des travaux de restauration envisagés dans la chapelle de Loguivy, vous êtes plus de 10 ans, mais nous n'avons rien obtenu, nous sommes toujours dans la même situation.

« Je me permets de vous entretenir de nouveau des travaux de restauration envisagés dans la chapelle de Loguivy, vous êtes plus de 10 ans, mais nous n'avons rien obtenu, nous sommes toujours dans la même situation.

« Je me permets de vous entretenir de nouveau des travaux de restauration envisagés dans la chapelle de Loguivy, vous êtes plus de 10 ans, mais nous n'avons rien obtenu, nous sommes toujours dans la même situation.

« Monsieur l'Architecte, Je me permets de vous entretenir de nouveau des travaux de restauration envisagés dans la chapelle de Loguivy, vous êtes plus de 10 ans, mais nous n'avons rien obtenu, nous sommes toujours dans la même situation.

« Je me permets de vous entretenir de nouveau des travaux de restauration envisagés dans la chapelle de Loguivy, vous êtes plus de 10 ans, mais nous n'avons rien obtenu, nous sommes toujours dans la même situation.

« Je me permets de vous entretenir de nouveau des travaux de restauration envisagés dans la chapelle de Loguivy, vous êtes plus de 10 ans, mais nous n'avons rien obtenu, nous sommes toujours dans la même situation.

« Monsieur l'Architecte, Je me permets de vous entretenir de nouveau des travaux de restauration envisagés dans la chapelle de Loguivy, vous êtes plus de 10 ans, mais nous n'avons rien obtenu, nous sommes toujours dans la même situation.

« Je me permets de vous entretenir de nouveau des travaux de restauration envisagés dans la chapelle de Loguivy, vous êtes plus de 10 ans, mais nous n'avons rien obtenu, nous sommes toujours dans la même situation.

« Je me permets de vous entretenir de nouveau des travaux de restauration envisagés dans la chapelle de Loguivy, vous êtes plus de 10 ans, mais nous n'avons rien obtenu, nous sommes toujours dans la même situation.

« Monsieur l'Architecte, Je me permets de vous entretenir de nouveau des travaux de restauration envisagés dans la chapelle de Loguivy, vous êtes plus de 10 ans, mais nous n'avons rien obtenu, nous sommes toujours dans la même situation.

« Je me permets de vous entretenir de nouveau des travaux de restauration envisagés dans la chapelle de Loguivy, vous êtes plus de 10 ans, mais nous n'avons rien obtenu, nous sommes toujours dans la même situation.

« Je me permets de vous entretenir de nouveau des travaux de restauration envisagés dans la chapelle de Loguivy, vous êtes plus de 10 ans, mais nous n'avons rien obtenu, nous sommes toujours dans la même situation.

« Monsieur l'Architecte, Je me permets de vous entretenir de nouveau des travaux de restauration envisagés dans la chapelle de Loguivy, vous êtes plus de 10 ans, mais nous n'avons rien obtenu, nous sommes toujours dans la même situation.

« Je me permets de vous entretenir de nouveau des travaux de restauration envisagés dans la chapelle de Loguivy, vous êtes plus de 10 ans, mais nous n'avons rien obtenu, nous sommes toujours dans la même situation.

« Je me permets de vous entretenir de nouveau des travaux de restauration envisagés dans la chapelle de Loguivy, vous êtes plus de 10 ans, mais nous n'avons rien obtenu, nous sommes toujours dans la même situation.

« Monsieur l'Architecte, Je me permets de vous entretenir de nouveau des travaux de restauration envisagés dans la chapelle de Loguivy, vous êtes plus de 10 ans, mais nous n'avons rien obtenu, nous sommes toujours dans la même situation.

« Je me permets de vous entretenir de nouveau des travaux de restauration envisagés dans la chapelle de Loguivy, vous êtes plus de 10 ans, mais nous n'avons rien obtenu, nous sommes toujours dans la même situation.

« Je me permets de vous entretenir de nouveau des travaux de restauration envisagés dans la chapelle de Loguivy, vous êtes plus de 10 ans, mais nous n'avons rien obtenu, nous sommes toujours dans la même situation.

« Monsieur l'Architecte, Je me permets de vous entretenir de nouveau des travaux de restauration envisagés dans la chapelle de Loguivy, vous êtes plus de 10 ans, mais nous n'avons rien obtenu, nous sommes toujours dans la même situation.

« Je me permets de vous entretenir de nouveau des travaux de restauration envisagés dans la chapelle de Loguivy, vous êtes plus de 10 ans, mais nous n'avons rien obtenu, nous sommes toujours dans la même situation.

« Je me permets de vous entretenir de nouveau des travaux de restauration envisagés dans la chapelle de Loguivy, vous êtes plus de 10 ans, mais nous n'avons rien obtenu, nous sommes toujours dans la même situation.

« Monsieur l'Architecte, Je me permets de vous entretenir de nouveau des travaux de restauration envisagés dans la chapelle de Loguivy, vous êtes plus de 10 ans, mais nous n'avons rien obtenu, nous sommes toujours dans la même situation.

« Je me permets de vous entretenir de nouveau des travaux de restauration envisagés dans la chapelle de Loguivy, vous êtes plus de 10 ans, mais nous n'avons rien obtenu, nous sommes toujours dans la même situation.

« Je me permets de vous entretenir de nouveau des travaux de restauration envisagés dans la chapelle de Loguivy, vous êtes plus de 10 ans, mais nous n'avons rien obtenu, nous sommes toujours dans la même situation.

SACER Société anonyme pour la construction et l'entretien des routes

Tous travaux de terrassements, canalisations, voiries, enrobés, sols industriels, abords de villas, tennis, terrains de sports, etc...

Agences de ST-BRIEUCL Z.I. des Châteaux 22440 PLOUFRAGAN - Tél. 84.02.31

elf antargaz

SAVEZ-VOUS QUE...

Le G.P.L. Auto ELF ANTARGAZ est disponible près de chez vous. L'utilisation de G.P.L. (Gaz) Propane, nouveau carburant automobile économique, se développe dans la France entière.

18, Bd Volney - 35000 RENNES - Tél. (09) 38.25.51

CGE ALSTHOM

EQUIPEMENTS ET ENTREPRISES ÉLECTRIQUES

- Postes de Transformations MT/BT
- Adduction d'eau - Assainissement
- Installations électriques industrielles

Tél. 37.47.82
B.P. 241 - Zone Industrielle - 22203 LANNION

RALLYE HYPERMARCHÉ

Route de Perros - LANNION

COMBUSTIBLES et SERVICE CHAUFFAGE

Laurent BRIAND

2, avenue de Rosampont - 22300 LANNION

Tél. 37.03.64

ENTREPRISE GENERALE DE BATIMENTS

Charles KERAMBRUN

S.A. au capital de 440.000 F

Le Stanco
B.P. n° 232 - 22303 LANNION CEDEX
Tél. 37.44.76

Location Auto

Citer - MAP

6, av. Gal de Gaulle - LANNION Tél. 37.04.11
Crec'h Guillé SAINT-QUAY-PERROS Tél. 37.77.64

Le comité des fêtes

Un sacré dynamisme...

Bien sûr les Gras, Par millers, Lannionnais et Trégorois vont participer à l'une des plus originales manifestations populaires que connaît la Bretagne et chacun pourra trouver matière à s'amuser.

Mais sait-on bien quel travail cela représente et le dévouement d'une équipe au demeurant fort sympathique sans laquelle les Gras n'existeraient pas dans leur forme actuelle. Aussi, à la veille de ces réjouissances populaires, nous avons demandé à l'un des principaux animateurs du comité des fêtes, Yves Le Quenven, de nous retracer les grandes étapes du nouveau comité des fêtes. Le bilan, on va pouvoir le lire, est impressionnant :

Et qu'a-t-on vu depuis lors ?
Qu'a-t-on organisé ?
Tout d'abord, se posait au comité des fêtes le problème de la participation, de l'adhésion qui lui était nécessaire dans les grandes circonstances. Certes, un appel à des concours extérieurs pouvait être envisagé, mais il était tellement simple, en s'appuyant sur la tradition, sur un certain succès, également, des Gras 1973, de repartir officiellement, avec son plein franc, une nouvelle fois, à l'initiative de la ville de Lannion. Et pour ce qui est des concours extérieurs, nous avons demandé à l'un des principaux animateurs du comité des fêtes, Yves Le Quenven, de nous retracer les grandes étapes du nouveau comité des fêtes. Le bilan, on va pouvoir le lire, est impressionnant :

- En 1960, Le cirque
- Les cases grandes festivités des Gras ont été complétées à souhait plus
- Des courses de garçons de café
- Des cyclot-crocs
- Des concours de travestis, d'accouren.

et même en 1976, une première édition des Fêtes Lannionnaises. Les meilleurs orchestres ont animé les soirées dansantes Lannionnaises, Venables, Malbray, Sentimental Trumpet et à plusieurs reprises, Maurice de Trou.

Le renouveau des fêtes d'été

Quant aux fêtes d'été, dans l'époque des responsables, il fallait renouer avec l'esprit d'adhésion, cela des fêtes de Lannion, dominées par l'arrivée des bateaux, la diouëbe, les bals devant la porte, les jeux et les courses cyclistes du port de Sainte-Anne au nord de Kermaria - tout en évoluant, tout en les adaptant à la vie actuelle.

- Et qu'a-t-on retrouvé ?
- Des festins noz, des défilés de ballet, des bals sur les quais, des jeux interquartiers et les cirque-crocs cyclistes - ces critères qui ont vu la victoire de :
- Danquillan en 1974
- Vanique en 1975
- Thavenet en 1976
- Mercka en 1977
- Huellet en 1978
- Et Chamel en 1979



Milieu novembre, en 1980, par manque de fêtes d'été, il a fallu renouer, mais le comité ne perd pas de vue la relance de ce grand critère en 1981.

Folklore de haut niveau

Pour compléter cet ensemble de festivités estivales et pour bien marquer l'ouverture internationale de la ville de Lannion des 1976, le comité des fêtes a inscrit à son programme annuel un gala de folklore de haut niveau, et nous avons reçu et applaudi :

- En 1976 les chanteurs irlandais « Les Dublinois » et un orchestre écossais ;
- 1977 le ballet national de Colombie ;
- 1978 le ballet national du Sénégal ;
- 1979 le ballet brésilien - Festa Brasileira ;
- 1980 le ballet polonais « Ondrasz » et les Guadeloupéens de la Brazzaville ;

Qu'ajouter à tout cela palmarès, sinon que le comité des fêtes est heureux :

- D'avoir offert des collations aux anciens du grand Lannion, dont la dernière en juin, avec attractions ;
- D'avoir inscrit également à son programme un gala de catch en fin août 1975, une soirée Raymond Devos, en collaboration avec le groupe Rencontres, un gala de la marée noire, avec Carlo Giannini et les Trégorois, en 1976, à deux reprises (1977 et 1978), des courses de leviers avec Paul Muller, les grandes Fêtes Lannionnaises de juin 1979 ;
- D'avoir accordé son patronage à la publicité à des manifestations diverses, telles que les 3 jours de la boule bretonne, des festins noz à Bag-Lequer, des soirées des Trégor, des concerts de Tregren, des concerts d'orgues, etc.

Le 22 janvier aura lieu une réunion générale avec les comités de quartiers, les associations pour faire le bilan du point général pour le comité. Pourront s'inscrire les groupes, chars et fanfares.

Cette importante réunion aura lieu à 20 h 30, salle sociologique.

AMNESTY INTERNATIONAL

Groupe 113 de Lannion - Année 1981

« Une leur d'espoir dans le chaos des prisons ? »

Tout est, ou presque, à un jour en retard, ce nom « Amnesty International ».

Organisation non gouvernementale dont le siège est à Londres, elle se bat, depuis vingt ans, pour le sauvagement des droits de l'homme dans le monde et le respect par les Etats, des chartes internationales relatives aux droits de l'homme.

Son seul souci, obtenir la libération des prisonniers d'opinion. C'est-à-dire de tous ceux arrêtés pour leurs convictions religieuses ou politiques, ou à cause de leur origine ethnique ou de leur sexe ou de leur couleur. Tous « sans » prisonniers n'ont jamais recouru à la violence.

Mouvement apolitique, son principe d'impartialité lui interdit de porter un jugement sur quelque système politique que ce soit.

En tant qu'organisation non gouvernementale, elle est accréditée auprès de l'O.N.U. et dispose du statut consultatif. Elle peut intervenir dans les instances régionales régionales dépendant de l'O.N.U. Conseil de l'Europe, Organisation des Etats Américains, Ligue Arabe des Droits de l'Homme, Organisation de l'Unité Africaine.

Son action très particulière reste l'adoption Amnesty International établit des dossiers de prisonniers ou elle confie à des groupes qui travailleront à la libération de ces hommes ou de ces femmes.

Ses campagnes permanentes ont pour objet l'abolition de la peine de mort, la suppression de la torture.

Amnesty International sollicite de la part des juristes, leur action pour l'abolition universelle de la peine de mort. Elle lance aussi un appel aux membres du corps médical et para-médical pour qu'ils s'associent à la lutte contre la torture (il est aujourd'hui prouvé qu'il n'y a plus de torture sans participation des médecins...)

En 1977, Amnesty International a après que des militants de gauche aient été torturés pendant leur interrogatoire dans les postes de police. Parmi les militants employés auraient figuré les chocs électriques, les coups sur la plante des pieds, l'arrachage des ongles, les brûlures de cigarettes et les coups de matraque. En octobre 1977, Amnesty International a entrepris une action urgente en faveur d'un artiste, Cemil Okunolubi, après avoir été informé qu'il était soumis à la torture. Après la formation du nouveau gouvernement en janvier 1978, la parti d'action nationale a dénoncé des tortures pratiquées sur des militants de droite emprisonnés. Quant aux représentants d'Amnesty International ont souligné le problème de la torture au cours de leur rencontre avec les autorités turques, en avril 1978, ils ont reçu assurance que dorénavant toutes les allégations de torture seraient l'objet d'une enquête.

Bien que la Turquie ait maintenu la peine de mort pour certains crimes politiques et de droit commun, Amnesty International n'a pu constater d'aucune exécution capitale au cours de l'année écoulée, mais cela ne signifie pas nécessairement qu'il n'y en ait pas eu. Amnesty International a enquêté des meurtres politiques commis par des commandos d'extrême gauche et d'extrême droite. Il en a eu plus de 200 au cours des six premiers mois de l'année 1979.



L'arrivée à Lannion de Sirena à Lannion, en décembre dernier, une bibliothèque ouverte à la disposition de Sirena.

QUÉMENER

29225 TREFLAOUENAN
Tél. (98) 69.99.72

- PRODUITS D'ENTRETIEN : "COLGATE PALMOLIVE"
- PRODUITS ALIMENTAIRES : "BARBIER DAUPHIN D'AUBER"

IMPORT - DISTRIBUTION
Votre grossiste
Jouets - Jeux - Cadeaux - Plein air
29225 TREFLAOUENAN - Tél. (98) 69.93.05

Les Ets SYLVESTRE

Concessionnaire CITROËN

Route de Morlaix et avenue de la Gare
LANNION

Vous proposez leurs différents services :

COMMERCIAL
magasin d'expo. véhicules neufs et occasions Tél. 37.04.11
location fourgonnettes et utilitaires. Tél. 37.04.11
court et longues durées. Tél. 37.06.23

ATELIERS DE RÉPARATIONS
mécanique, Motorie avec machine-peinture. Tél. 37.04.33
dépannage jour et nuit. Tél. 37.06.23

MAGASIN PIÈCES DE RECHANGE Tél. 37.02.68

STATION SERVICE B.P. Tél. 37.06.23
jours fériés et fêtes. Tél. 37.06.23

les mutuelles du mans

Emile LINTANF

TOUTES ASSURANCES - CREDITS
Tél. : (96) 37.41.62
23301 LANNION

ASSURANCES GÉNÉRALES DE FRANCE

TOUTES ASSURANCES

M. Pierre PLUMER
12, rue Jeanne d'Arc
Tél. 37.04.84

M. Jean-Louis DONTOT
5, place des Halles
Tél. 37.98.47

CAISSE D'ÉPARGNE

Sachez vous en servir.

de LANNION
9, rue Roger-Barbé
et dans ses succursales

Chaque semaine dans le trégor

Des centaines de petites annonces, toutes les informations de votre commerce, plus de 100 photos.

- Le Trégor : 150 ans d'expérience et toujours aussi jeune.
- Le Trégor : son magazine - deux journaux pour le prix d'un.

Faites comme tout le monde, achetez « Le Trégor »



HUET & LANOË

37 Avenue de Guingamp
LANNION - Tél. 37.00.20

la salle de bain...
c'est notre problème.

Ouvert du lundi au samedi de 9 h 12 h et de 14 h 19 h.

Vêtements dolmen

Pour le travail et les loisirs, chez les meilleurs artisans de votre ville et sur nos marchés.

KERMAREC S.A.

HYGIENE/SECURITE

22, rue A. Thivierge 22000 MESSIS - Tél. 30.25.35 - 30.40.79 - Télex 342 558

Mécánographie P. Petitbon

LANNION

35, rue Keraimpont
Tél. 37.03.39

hervé audigou

BOUCHERIE CHARCUTERIE VOLAILLES GIBIER

Détail - Demi-gros
Rue des Augustins
LANNION
Tél. 37.41.71

LES CARS VERTS

TREBEURDEN

Services réguliers
Excursions Tél. 23.50.32

Abattage et conditionnement de volailles

S^{te} des Abattoirs TOUMINET

22300 CAOUENNEC - LANNION
Tél. 30.84.84

SOCIETE ARMOR ETANCHEITE

3, rue de Robien
22000 Saint-Brieuc
Tél. 94.24.04

Tous travaux d'étanchéité de terrasses

RENAULT LANNION

CONCESSIONNAIRE

Station ELF ouverte 24 heures sur 24
Location véhicules sans chauffeur

marché national de l'OCCASION

nouvelle route de Guingamp - Tél. 37.00.23

10

LANNUON O VEVAN

Programmes de janvier et février

UN NOUVEAU CINE-CLUB A LANNION

Le Tapal'œil de l'O.A.C.

Une bonne nouvelle pour commencer l'année 1981, le ciné-club de l'O.A.C. "Lannuon O Vevan" est né ! Il a appelé "Lannuon O Vevan" et vous propose, salle Savdien certains soirs à 20h45, une série de films regroupés en quatre thèmes.

Janvier, le cinéma japonais. "Rashomon", de Kurosawa, le 31 Janvier et "Le Duel", le 22.

Février, cycle La ville en accord avec l'exposition de l'O.A.C. sur le même thème. La ville est à grande, de Bruhe, le 5. "Pleasantville de Pilon, le 19.

Mais, thème "les élections". Le 19, le 21, de Doyen, le 5. Hors date, jeudi 24, à grande, le 19 (sélection du Festival de Douarnenez).

Avril, un peu d'humour. "Docteur Folamour de Kubrick, le 31 Juin et "Jerry, de Tex Avery, le 23 (sélection de l'O.A.C.).

"Tapal'œil" en matière plus le vie, il vous sera demandé une photographie pour votre carte d'adhésion, en vente avant les projections, salle Savdien.

Et vous souhaitez, sans obligation, de joyeux fêtes, "Tapal'œil" vous attend nombreux à partir du 8 janvier prochain !

Au Ciné-Club

Pour sa 2^e séance, le jeudi 20 janvier, Tapal'œil nous propose "Le Voyage à Tokyo, de Yasujiro Ozu". Sans doute un des meilleurs films réalisés par l'un des grands maîtres du cinéma japonais. Le thème principal du Voyage à Tokyo est le conflit des générations. L'histoire est très simple, un couple âgé vivant dans une petite ville de province, décide d'aller à Tokyo pour rendre visite à ses enfants. Mais là, tout ne se passe pas comme ils l'avaient envisagé. Le film met aussi l'accent sur la obligation de la famille dans une assemblée de la famille dans une forêt japonaise. Les parents japonais occidentaux. Les parents japonais occidentaux. Les parents japonais occidentaux. Les parents japonais occidentaux.

AVEC L'EUROCHÈQUE B.P.A.

• Crédit automatique
• Retraits 24 h sur 24
• Une garantie pour vos fournisseurs
• Retraits dans 37 pays d'Europe

Banque Populaire d'Armorique / Oual d'Algallon / LANNION / Tél. 37.42.82

CENTRIBETON

Tél. (96) 61.23.90 Saint-BRIEUC

Tous les produits en béton
Dalles et pavés pour trottoirs et rues piétonnes

BOURGEOIS-PICHARD

Terrassements - Voies
Régulées à la machine

Tréguier Tél. 92.41.10

11

Enfin, un moto-club, à Lannion

Le BECANE-CLUB LANNIONNAIS

Lors de la distribution d'attention du mois de novembre consacré à la moto et au club, il était une formation que nous avons créée et structurée pour proposer aux membres de la région lannionnaise de participer à des courses et des randonnées. Une formation qui a pour but de permettre à nos membres de participer à des courses et des randonnées. Une formation qui a pour but de permettre à nos membres de participer à des courses et des randonnées.

PERMANENCES DES ELUS

Lundi, M. Tazé, 10 à 11 h
Mardi, M. Gausier, 10 à 12 h
Mercredi, M. Le Mé, 9 h 30 à 10 h 30 / M. Guéguen, 17 h 30 à 19 h
Vendredi, M. Poëlle, 11 à 12 h
M. Gausier, 17 à 19 h
M. Jougnot tient en général ses permanences le lundi de 9 h à 10 h 30, sauf quand il est retenu à l'Assemblée nationale ou au conseil général, auquel cas sa permanence a lieu à un autre moment, indiqué dans la presse.

Agence Lannionnaise

Hervé et Philippe LE BERRE

Agents généraux de l'U.A.P.

Toutes Transactions Immobilières et Commerciales

Tél. (96) 37.53.12
B.P. 32-11, Quai d'Algallon - 22301 LANNION

A. Quenec'h

Epicerie en gros - Glaces GERVAIS
Bourg de Caouénnec
22300 Lannion

Magasin de détail
10, rue de Kerivilly LANNION

ets GUÉGAN

T.V. - Hi-Fi - VIDEO - COMPOSANTS
DEPANNAGE - BOBINAGE

Moteurs électriques - Pompes - Vents et réparations
11, rue Jeanne d'Arc - LANNION - Tél. 37.97.40

MUTUALITÉ BRETAGNE

Elle propose

DES GARANTIES COMPLÉMENTAIRES
aux Régimes Obligatoires d'Assurance Maladie

DES GARANTIES DE PREVOYANCE
Indemnité journalières - Invalidité - Décès

CAISSE MUTUALISTE CHIRURGICALE
et MEDICALE des C. de N.

11, rue de la République - 22000 SAINT-BRIEUC
TÉLÉPHONE 33.30.21

ENTREPRISE (Société par actions simplifiée)

BOURDIN & CHAUSSE

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

AGENCE LOCALE:
Le Ruisseau - LANNION
B.P. 121 - Tél. 36.45.42

AGENCE DES CÔTES-DU-NORD:
Z.I. des Châtaignes - PLOUFRANÇAN
B.P. 124 - SAINT-BRIEUC
Tél. (96) 84.25.54

forclum

ELECTRICITE
HYDRAULIQUE
ECONOMIE D'ENERGIE

12, route de Cahallé B.P. 134
22020 MORLAIX
Tél. (96) 88.15.85

TREGOR - PNEUS

Route du Ruisseau
211 - LANNION
Tél. 38.58.58

PNEUS NEUFS et RECHAPES
Toutes marques
Toutes dimensions

Et's Corollou

Pl. du Centre - 22300 LANNION - Tél. (96) 37.44.73

Assistance Chimique Industrielle S.A.

11, rue de la République - 22000 SAINT-BRIEUC
TÉLÉPHONE 33.30.21

martel

dans le cadre de son magasin rénové, vous offre un plus grand choix d'articles ménagers et de cadeaux

LISTE de MARIAGE
3, quai d'Agillon

RETRO PHOTO 1980



1. Polydess : licenciements collectifs. Usine occupée. Au premier plan, le P.D.G M. Henry, de dos, Claude Charres, responsable C.F.D.T., et Le Braz, responsable C.G.T., à droite. - 2. La marée noire a sensibilisé de nombreux Trégorrois. - 3. L'étatisation du commissariat de Lannion a été à Lannion. Ouverture, comme prévu, à la rentrée scolaire. - 4. Construction d'une nouvelle école à Loguivy-les-Contes. - 5. Manifestation des parents d'élèves contre les menaces (raugalon) et les services techniques, à l'occasion de la mise en place de la collecte par containers. - 6. Journée d'études à Saint-Brieuc, pour les employés de la réparation et les services techniques, à l'occasion de la mise en place de la collecte par containers. - 7. Intervention des sapeurs-pompiers de Lannion à l'île-Grande, lors de l'accident survenu en mer à un Super-Étendard de la marine. - 8. Création d'allées de boules près

du parking de Kermaria. - 9. Voyage à Paimpol et la Roche-Jagu pour 150 retraités de Lannion. - 10. Fête des mères : la municipalité a rendu visite aux mères de famille. - 11. Rentrée des classes au C.E.S. - 12. La Sainte-Barbe : revue traditionnelle et décorations. - 13. Mise en service de l'atelier de menuiserie des services techniques à Nod-Uhel. - 14. Minibus, un 5^e car est venu renforcer le service des transports urbains. - 15. Le conseil municipal a acheté la ferme de Kerligonan, pour en faire aussi une maison de quartier. - 16. Cérémonies du 11 novembre à Servel. - 17. Rues piétonnes : les commerçants ont rencontré la municipalité. - 18. Noël pour les enfants, avec le « Petit Prince ».